

## CERTIFICAT

### MENUISERIES PVC

Décision d'admission n° 2132-167-78 du 05 décembre 2001

Décision de reconduction n° 3068-251-78 du 25 juillet 2008

Cette décision annule et remplace la décision n° 2856-167-78 du 01 septembre 2006

La société            GAUTHIER  
                              LES FANGEAS  
                              FR-43370 SOLIGNAC-SUR-LOIRE  
Usine de                FR-43370 SOLIGNAC-SUR-LOIRE


est autorisée à apposer les marques NF, CSTBat et ACOTHERM en application des règles générales des marques NF, CSTBat, des règles de certification NF220 / RT26 et du règlement ACOTHERM. Cette décision atteste que les produits ci-après sont certifiés, après évaluation conformément à ces référentiels. La gamme des produits figure en annexe.

### FENETRES ET PORTES-FENETRES A LA FRANÇAISE ET OSCILLO-BATTANTES

#### CORONA



Par mandatement d'AFNOR Certification et pour le CSTB

  
La Direction Technique  
Hervé BERRIER

#### CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Marque CSTBat :

Conformité à l'Avis Technique    SCHUCO Corona 60

Marque NF : Conformité aux normes NF EN 12207-12208-12210

Classement A\* E\* V\* :    A\*3 E\*7B V\*A2

Classement ACOTHERM : conformité au règlement

Classement selon les modèles ; se reporter aux pages suivantes

**Note :** Les fenêtres bénéficiant du présent certificat doivent comporter, sur la traverse haute, les marques, la référence de marquage et les classements attribués.

Le niveau certifié de la performance d'isolation acoustique ne vaut que pour les menuiseries équipées en usine conformément aux rapports d'essais acoustiques. Il est sans valeur pour les menuiseries auxquelles un dispositif d'entrée d'air ou un autre dispositif traversant est incorporé après leur sortie d'usine.

Les menuiseries certifiées doivent obligatoirement, en sortie d'usine, intégrer les profilés assujettis au dormant tels que pièces d'appui, élargisseurs, fourrures d'épaisseur.

Ce certificat comporte 9 pages.

Correspondant :

Laurent DOFFIN

laurent.doffin@cstb.fr

Tél. : 01 64 68 85 20

Fax : 01 64 68 85 36

*Sauf retrait, suspension ou modification, le droit d'usage de ce certificat est reconduit tous les 15 mois.*

*La liste des certificats est tenue à jour au CSTB et disponible sur le site internet [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr).*

*Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso l'Avis Technique correspondant.*

## **FABRICATIONS CERTIFIEES**

Cette fiche précise les modèles de menuiseries certifiées et leurs classements. Seules les menuiseries conformes à la description et de dimensions au plus égales à celles indiquées ci-dessous doivent comporter les marques CSTBat, NF et ACOTHERM ainsi que les classements attribués.

**Les produits sont identifiés par le numéro de marquage : 251-78**

### **1. MARQUE CSTBat**

#### **• PROFILES**

Conformes à ceux définis dans l'Avis Technique :

- SCHUCO Corona 60.

#### **• VITRAGES ISOLANTS CERTIFIES**

L'épaisseur des vitrages est calculée selon les cas :

- si le site est connu, à partir de la pression du vent telle que définie dans le NF DTU 39 P4 ;
- si le site n'est pas connu, à partir de la pression du vent de 1200 Pa.

#### **• QUINCAILLERIE**

- Crémones : MACO.
- Organes de rotation : SFS intec.

#### **• RENFORTS**

Selon les dispositions prévues par le gammiste.

**2. MARQUE NF**

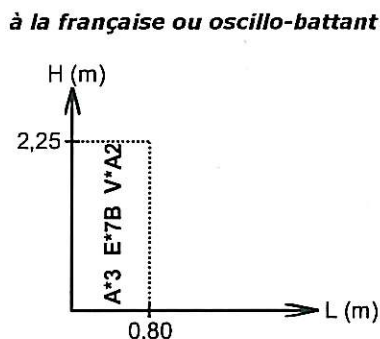
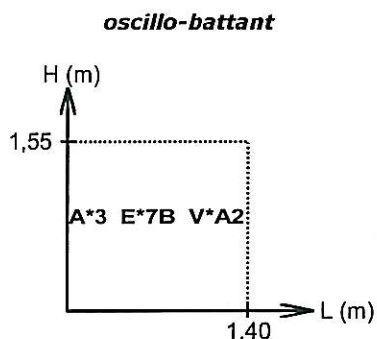
Les menuiseries sont conçues pour satisfaire aux exigences prévues par le document FD P20-201 « Mémento pour les maîtres d'œuvre – Choix des fenêtres en fonction de leur exposition », dans la limite des niveaux de classement certifiés et dans des situations pour lesquelles la **méthode A** de l'essai d'étanchéité à l'eau et/ou la **classe 3** pour l'essai de résistance au vent ne sont pas requises.

Les caractéristiques sont certifiées pour des menuiseries de dimensions :

- tableau pour des mises en œuvre en neuf ;
- passage pour des mises en œuvre en réhabilitation sur anciens dormants.

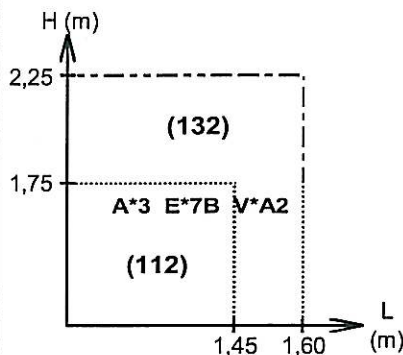
**DIMENSIONS MAXIMALES DES MENUISERIES CERTIFIEES POUR UN CLASSEMENT  
A\*3 E\*7B V\*A2**

**à 1 vantail**



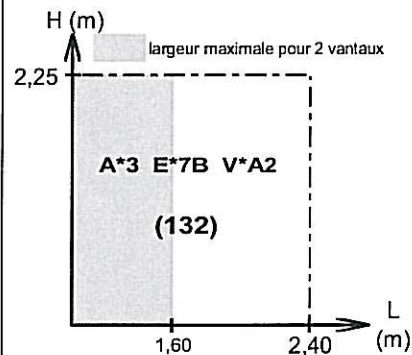
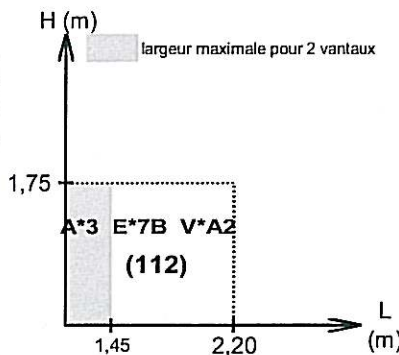
**à 2 vantaux**

*à la française ou oscillo-battants*



**à 3 vantaux**

*à la française ou oscillo-battants*



Les valeurs entre parenthèses correspondent à la largeur minimale du battement (mm)

### 3. MARQUE ACOTHERM

La hauteur limite entre une fenêtre (F) et une porte-fenêtre (PF) est fixée à 1,85 m.

Seules les menuiseries dont les vitrages et les types d'équipement correspondent aux tableaux ci-dessous doivent comporter le marquage ACOTHERM et le classement indiqué.

#### 3.1 Vitrages isolants clairs – Sans entrée d'air

Type de menuiserie	Composition du vitrage		Classements ACOTHERM <u>SANS ENTREE D'AIR</u>	
	Type	Rempl.	AC ( $R_{A,tr}$ en dB)	Th ( $U_w$ en $W/(m^2.K)$ )
Fenêtre et porte-fenêtre : - à la française - oscillo-battante	4/16/4	air	<b>1</b> (31)	<b>6</b> (2,5)
	10/10/4	air	<b>2</b> (35)	F : <b>6</b> (2,6) PF : ---
	44.2acou/12/10	air	<b>3</b> (39)	<b>6</b> (2,5)

#### 3.2 Vitrages peu émissifs – Sans entrée d'air

Type de menuiserie	Composition du vitrage			Classements ACOTHERM <u>SANS ENTREE D'AIR</u>	
	Type	Rempl.	Couche	AC ( $R_{A,tr}$ en dB)	Th ( $U_w$ en $W/(m^2.K)$ )
Fenêtre et porte-fenêtre : - à la française - oscillo-battante	4/16/4	air	Planitherm Ultra N (S.G.G.)  Clima-Guard Premium (GUARDIAN)	<b>1</b> (31)	<b>9</b> (1,7)
		argon			<b>10</b> (1,5)
	10/10/4	air		<b>2</b> (35)	<b>8</b> (2,0)
		argon			<b>9</b> (1,8)
	44.2acou/12/10	air		<b>3</b> (39)	F : <b>9</b> (1,8) PF : <b>8</b> (1,9)
		argon			<b>9</b> (1,7)